

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY- 2024 DRAFT OPERATING AND CAPITAL BUDGETS

OBJET : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA – BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS POUR L'EXERCISE 2024

**Council 6 December 2023
Conseil le 6 décembre 2023**

Submitted on December 6, 2023 by Matthew Luloff, Chair, Ottawa Public Library Board and Sonia Bebbington, Chief Librarian/Chief Executive Officer / Soumis le 6 décembre 2023 par Matthew Luloff, Président, Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa et Sonia Bebbington, Bibliothécaire en chef/Directrice générale

*Contact person/Personne ressource : Anna Basile, Division Manager, Corporate Services/Directrice, Services organisationnels
(613) 580-2424 x32335, Anna.Basile@BiblioOttawaLibrary.ca*

Ward/Quartier : CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

REPORT RECOMMENDATION

That Ottawa City Council approve the Ottawa Public Library Board 2024 Draft Operating and Capital Budgets.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal approuve le budget de fonctionnement et d'immobilisations provisoire 2024 du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa.

BACKGROUND

As per the *Public Libraries Act*, the Ottawa Public Library (OPL) Board is required to submit annually, on or before the date and in the form specified by Council, operating and capital budget estimates. Final budget approval is granted by Ottawa City Council (Council). At its meeting of September 13, 2023, Ottawa City Council approved budget directions and timelines to guide City of Ottawa (City) departments, local boards, and commissions in the development of the 2024 budget. In 2024, OPL will receive its

budget allocation based on the individual pro-rated share of the tax target and any assessment growth. The budget direction estimates taxation revenues generated from new properties at 1.5 percent of current taxation for 2024. The OPL share of these revenues for 2024 is estimated at \$2.37M.

Once directions are provided, OPL staff work with City staff in various departments to prepare the draft budget, ensuring alignment as required.

The purpose of this report is to table the 2024 draft budget with Council for deliberation and final consideration at the December 6, 2023 meeting.

DISCUSSION

The Ottawa Public Library (OPL) Board is responsible for the preparation and recommendation of a draft budget to be presented to Council. Council is responsible for the review and approval of the OPL draft budget estimates.

1. Proposed 2024 Draft Operating Budget

The 2024 Draft Operating Budget request represents an increase of \$2.37 million and an increase of eight (8) Full Time Equivalent (FTE) over the 2023 net requirement. Document 1, Table 2 summarizes OPL's proposed 2024 Draft Operating Budget.

The recommended operating budget includes the transfer of \$850K to the Library Reserve for future operations. Recognizing the need to secure positions in advance of opening while ensuring OPL remains fiscally responsible and operates within the financial guidelines of the City, staff are securing funds for new positions incrementally over four years (as previously requested in 2023, and future requests in 2024, 2025, and 2026). The City of Ottawa By-Law No. 219-205 establishes the Library Reserve Fund and governs the use of the Library Reserve to assist the Board in long-term planning and resource requirements. The By-Law is explicit that the Reserve cannot be used for operating expenses, however, item 5c states that exceptions can be made upon the recommendation of the Board and with Council approval. OPL staff are recommending that a portion of the 2024 budget envelope be moved to the Library Reserve, setting aside incremental funding for positions for future operational roles for the Central Branch at Ādisōke, or as may be required for the future Riverside South branch, set to open in 2028. This approach supports operational readiness for the new

facilities in line with anticipated budget directions and demonstrates prudent fiscal management of taxpayer funds.

2. Proposed 2024 Draft Capital Budget

The 2024 Draft Capital Budget total program request is \$5.280 million and includes library capital projects, lifecycle, accessibility requirements, and development charges funding of \$1.215M. This amount is within the prescribed capital allocation including all one-time transfers to operating. Document 1, Table 3, summarizes OPL's proposed 2024 Draft Capital Budget.

3. Next Steps

Staff will seek approval of the 2024 Draft Operating and Capital Budget at the OPL Board meeting on December 5, 2023.

FINANCIAL IMPLICATIONS

The financial implications are as noted throughout Document 1 - Ottawa Public Library Report to the Board on the 2024 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast report.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments to implementing the recommendations in this report.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide report.

CONSULTATION

In addition to Councillor-led consultations, additional consultation will be available to clients via the regularly scheduled monthly Ottawa Public Library Board meeting on December 5, 2023, as well as through OPL's regular print and electronic feedback channels.

ACCESSIBILITY IMPACTS

Accessibility to Library services will be increased if the recommendations of this report are approved. Accessibility barriers will be reduced as a result of the adoption of increased funding for Sunday hours of opening as well as accessibility initiatives associated with capital funding.

ENVIRONMENTAL IMPLICATIONS

There are no environmental implications in implementing the recommendations in this report.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

The risks inherent in not adopting the recommendations in this report would have an adverse impact on the following benefits of the draft budget:

- Funding for the further development of Library Services in the Barrhaven area responds to growth within the city and capitalizes on available DC funding collected within the regulations of the *DC Act*. The use of DC funding, to the extent that it can be afforded, is advisable in shifting financial burden away from tax-based funding.
- An investment for the provision of additional staff in preparation for service provision at future locations, as well as to support the ability to deliver those services. The proposed funding strategy for future human resource requirements in 2024 reduces operational and financial risk to the organization in future years.
- Continued funding for the renewal of Library assets is necessary to maintain existing library services. Small scale facility and technology upgrades and lifecycle replacements ensure quality customer service and help to reduce the risk of closures or other interruptions in service.
- Revised user fees ensure that a cost recovery approach to fees remains accurate and consistent and that resident and non-resident fees for Library services are comparatively fair and reflective of current tax rate contributions to Library services by taxpayers in the City of Ottawa.

RURAL IMPLICATIONS

There are no rural implications to implementing the recommendations in this report.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

Technology implications are as identified in this report. The upgrade of technology assets such as self-check unit replacements will become possible upon the approval of the recommendations of this report. A proactive life cycle plan helps reduce unexpected downtime, keep software and hardware current as well as forecast yearly budget needs. By comparison, a reactive strategy would require a larger investment as system performance gradually deteriorates and/or parts can no longer be sourced.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

As an agency of the City of Ottawa, the draft OPL 2024 Operating and Capital Budget presented in this report is aligned with the City of Ottawa strategic priorities for the 2023-2026 Term of Council, including supporting a city that is “more liveable for all” and “has a diversified and prosperous economy.”¹ The Library’s services and partnerships support access to resources for wellbeing and recreation, reduce social isolation, and contribute to poverty reduction by promoting literacy.

SUPPORTING DOCUMENTATION

Document 1 Ottawa Public Library Report to the Board on the 2024 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast (November 7, 2023)

Document 2 Ottawa Public Library 2024 Draft Operating and Capital Budget Book

Document 3 Extract, Draft Minutes – Ottawa Public Library Board Meeting of December 5, 2023

DISPOSITION

Draft budget estimates for Ottawa Public Library are forwarded to City Council for tabling on November 8, 2023 and further consideration December 6, 2023 as part of the budget process.

¹ City of Ottawa. “Council ratifies its priorities for 2023 to 2026.” <https://ottawa.ca/en/city-hall/city-news/newsroom/council-ratifies-its-priorities-2023-2026>

OBJET : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA – BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS POUR L'EXERCISE 2024

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY- 2024 DRAFT OPERATING AND CAPITAL BUDGETS

**Conseil le 6 décembre 2023
Council 6 December 2023**

Soumis le 6 décembre 2023 par Matthew Luloff, Président, Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa et Sonia Bebbington, Bibliothécaire en chef/Directrice générale / Submitted on December 6, 2023 by Matthew Luloff, Chair, Ottawa Public Library Board and Sonia Bebbington, Chief Librarian/Chief Executive Officer

*Personne ressource/Contact person: Anna Basile, Directrice, Services organisationnels/Division Manager, Corporate Services
(613) 580-2424 x32335, Anna.Basile@BiblioOttawaLibrary.ca*

Quartier/Ward: À L'ÉCHELLE DE LA VILLE/ CITY WIDE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal approuve le budget de fonctionnement et d'immobilisations provisoire 2024 du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa.

REPORT RECOMMENDATION

That Ottawa City Council approve the Ottawa Public Library Board 2024 Draft Operating and Capital Budgets.

CONTEXTE

Selon la *Loi sur les bibliothèques publiques*, le conseil d'administration (C.A.) de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) est tenu de présenter tous les ans, au plus tard à la date fixée par le Conseil municipal et dans la forme que celui-ci prescrit, les prévisions budgétaires de fonctionnement et d'immobilisations de l'organisation. L'approbation budgétaire finale relève du Conseil municipal d'Ottawa (le Conseil). À sa réunion du 13 septembre 2023, celui-ci a approuvé les orientations et les échéanciers

qui guideront les directions générales de la Ville d'Ottawa (la Ville), les conseils locaux et les commissions dans l'élaboration du budget de 2024. En 2024, l'allocation budgétaire de la BPO sera calculée au prorata de sa part des recettes fiscales ciblées et de la hausse de l'évaluation foncière. Selon les orientations budgétaires, les recettes fiscales générées par les nouvelles propriétés devraient représenter 1,5 % des recettes actuelles. La part des recettes allouées à la BPO en 2024 devrait donc s'élever à environ 2,37 M\$.

Après avoir reçu les orientations, le personnel de la BPO collabore avec le personnel de diverses directions générales de la Ville pour préparer son budget provisoire afin que tous les éléments concordent.

Le présent rapport vise à présenter au Conseil le budget provisoire 2024, en vue de son examen et de son approbation finale à la réunion du 6 décembre 2023.

ANALYSE

Le C.A. de la BPO est tenu de préparer un budget provisoire et de le recommander au Conseil municipal, lequel doit examiner ce budget provisoire en vue de son approbation.

1. Budget de fonctionnement provisoire 2024

Le budget de fonctionnement provisoire pour 2024 représente une augmentation de 2,37 M\$ et un ajout de huit équivalents temps plein (ETP) par rapport aux besoins nets de 2023. Il est résumé au tableau 2 du document 1.

Le budget de fonctionnement recommandé prévoit un transfert de 850 000 \$ vers le fonds de réserve de la Bibliothèque en prévision des activités futures. Conscient de la nécessité d'obtenir en amont les fonds nécessaires à la création de postes et de veiller à ce que la BPO gère ses finances de manière responsable et exerce ses activités de façon conforme aux lignes directrices financières de la Ville, le personnel souhaite réserver des fonds en vue de la création progressive de plusieurs postes sur quatre ans (comme il a été demandé en 2023 et comme il le sera en 2024, 2025 et 2026). Le Règlement n° 219-205 de la Ville d'Ottawa, qui établit le fonds de réserve de la Bibliothèque et régit son utilisation pour aider le C.A. à assurer la planification à long terme et à évaluer les besoins en ressources, indique explicitement que le fonds de réserve ne peut servir à couvrir des dépenses de fonctionnement. Toutefois, le paragraphe 5.c) prévoit que des exceptions peuvent être faites sur

recommandation du C.A. et avec l'approbation du Conseil. Le personnel de la BPO recommande donc qu'une portion de l'enveloppe budgétaire de 2024 soit affectée aux fonds de réserve de la Bibliothèque en prévision de la création de postes opérationnels pour la Bibliothèque centrale à Ādisōke ou, au besoin, pour la future succursale Riverside-Sud, qui devrait ouvrir en 2028. Cette façon de faire permet d'assurer la préparation opérationnelle des nouvelles installations, conformément aux orientations budgétaires, et garantit une gestion prudente des deniers publics.

2. Budget d'immobilisations provisoire 2024

Le budget d'immobilisations provisoire pour 2024 s'élève à 5,280 M\$ (projets d'immobilisations, cycle de vie, accessibilité et enveloppe de 1,215 M\$ provenant des redevances d'aménagement). Ce montant respecte l'enveloppe allouée pour les immobilisations et tient compte des transferts ponctuels vers le budget de fonctionnement. Le budget d'immobilisations provisoire est résumé au tableau 3 du document 1.

3. Prochaines étapes

Le personnel fera approuver le budget de fonctionnement et d'immobilisations provisoire 2024 à la réunion du C.A. de la BPO du 5 décembre 2023.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont expliquées dans le document 1 intitulé « Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans ».

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

COMMENTAIRES DU OU DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Le présent rapport concerne l'ensemble de la Ville.

CONSULTATIONS

En plus des consultations menées par les conseillers, l'avis de la clientèle sera sollicité

à la réunion mensuelle ordinaire du C.A. de la BPO du 5 décembre 2023, ainsi que par l'intermédiaire des canaux imprimés et électroniques habituels de la BPO.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Si la recommandation du présent rapport est approuvée, l'accès aux services de la Bibliothèque s'en trouvera facilité. Par ailleurs, l'augmentation du financement pour l'ouverture le dimanche et les initiatives d'accessibilité associées au fonds d'immobilisations contribueront à réduire les obstacles à l'accessibilité.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

La non-adoption de la recommandation du présent rapport influencerait négativement sur les retombées suivantes du budget provisoire :

- La création de services de bibliothèque dans Barrhaven répondra à la croissance de la ville. Le financement à cette fin proviendra des redevances d'aménagement perçues en vertu de la réglementation de la *Loi sur les redevances d'aménagement*. L'utilisation de ces recettes, dans la mesure possible, permettra de réduire le recours à celles issues de l'imposition foncière.
- Le budget financera le recrutement de personnel supplémentaire chargé de planifier et d'assurer la prestation de services dans les futures installations. La stratégie de financement des besoins en ressources humaines proposée pour 2024 réduira les risques opérationnel et financier pour l'organisation dans les prochaines années.
- La reconduction du financement pour le renouvellement des actifs de la Bibliothèque est nécessaire au maintien des services actuels. La modernisation et le remplacement des petites installations et de la technologie à la fin de leur cycle de vie contribueront à assurer un service à la clientèle de qualité et à réduire les risques de fermeture et d'autres interruptions de service.
- La révision des frais d'utilisation garantira que le recouvrement des coûts par l'intermédiaire de ces frais demeure approprié et cohérent et que la différence entre les frais imposés aux résidents et ceux exigés des non-résidents est relativement

juste et reflète la contribution fiscale des contribuables d'Ottawa au financement des services de la Bibliothèque.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Les répercussions technologiques sont décrites dans le présent rapport. L'approbation de la recommandation permettra de moderniser les actifs technologiques (ex. : remplacement des postes de prêt automatiques). Une planification proactive du cycle de vie permet de réduire les interruptions imprévues, de maintenir à jour les logiciels et le matériel et de prévoir les besoins budgétaires annuels. À l'inverse, une stratégie réactive nécessiterait un investissement plus important en raison de la détérioration progressive du système ou de l'indisponibilité potentielle des pièces.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

En tant qu'organisme de la Ville d'Ottawa, la BPO présente un budget de fonctionnement et d'immobilisations provisoire pour 2024 conforme aux priorités stratégiques de la Ville pour le mandat du Conseil 2023-2026, notamment à celles visant à faire d'Ottawa une ville « plus vivable pour tous » « avec une économie diversifiée et prospère ». Les services et les partenariats de la Bibliothèque favorisent l'accès aux ressources de bien-être et de loisirs, réduisent l'isolement social et contribuent à combattre la pauvreté par la promotion de l'instruction².

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1 Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans

Document 2 Livre du budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Document 3 Extrait du procès-verbal provisoire – réunion du C.A. de la Bibliothèque

² Ville d'Ottawa. « Le Conseil ratifie ses priorités pour le mandat 2023-2026. » <https://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/sujets-de-lheure/salle-de-presse/le-conseil-ratifie-ses-priorites-pour-le-mandat-2023-2026>

publique d'Ottawa du 5 décembre 2023 (anglais seulement)

SUITE À DONNER

Les estimations budgétaires provisoires de la Bibliothèque publique d'Ottawa sont transmises au Conseil municipal en vue de leur dépôt le 8 novembre 2023 et de leur examen le 6 décembre 2023 dans le cadre du processus budgétaire.